FICHE MÉTIER

AIDE-SOIGNANT

Les principaux risques de votre métier

Risques locomoteurs (troubles musculo-squelettiques)

Manutention / mobilisation de patients ; contraintes de posture (buste penché en avant lors des toilettes au lit ou des douches, rotation du buste lors de l'aide au repas, accroupissement pour le chaussage des patients) ; sollicitation des membres supérieurs (distribution des plateaux, mobilisation des patients) ; travail en position debout et piétinement

- Douleurs cervicales, lombaires, sciatiques, épaules, coudes, poignets, genoux, tendinites, atteintes discales intervertébrales
- Stase veineuse, œdèmes, jambes lourdes, varices

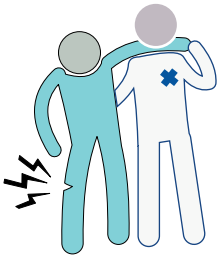

Risques biologiques

Contact avec les selles (toilettes, changes), les vomissements, les crachats, le linge souillé ; présence dans l'environnement immédiat de malades contagieux

- Gastro-entérite, rhinite, tuberculose, COVID-19, grippe, rougeole, varicelle , gale …

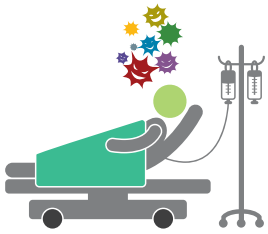

Risques chimiques

Contact avec des détergents, des désinfectants, des antiseptiques ; Contact avec les gants et les masques respiratoires

- Irritation et/ou allergie cutanées (rougeur, gonflement, eczéma, urticaire)
- Irritation et/ou allergie respiratoire (toux, rhinite, asthme)

Risques psycho-sociaux

Agressivité des patients / familles ; sollicitations multiples (sonnettes etc) ; dépassement du rôle propre (administration de traitements, réalisation de dextro…) ; manque de personnel, prévisibilité du planning, contrainte de temps ; confrontation à la mort, maladie et souffrance ; conciliation de la vie personnelle et professionnelle ; horaires de travail atypiques (travail de nuit, horaires décalés etc)

- Stress, fatigue, épuisement, anxiété
- Perturbation de la vie familiale et sociale
- Augmentation de la consommation de substances psycho-actives

Chaleur, travail en lumières artificielles, espace confiné, chambre stérile, bloc opératoire, odeurs de produits biologiques et chimiques

- Malaise, inconfort
- Fatigue et contrainte visuelle

Risques de nature accidentelle

Piqûres, projections oculaires, chute de plain-pied, choc contre le mobilier, coupures, risques thermiques et électriques, agression physique ou verbale

Si domicile : risque routier, morsure d'animaux

- Accident d'exposition au sang (AES), plaies, douleurs post-traumatiques, contusions, brûlures thermiques et électriques…

Nos conseils en matière de prévention

Organisation du travail

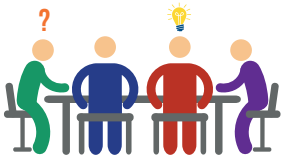

- Selon la structure : supervision, groupe de parole, soutien psychologique
- Définition claire des tâches

Bonnes pratiques

- Organisez et planifiez votre activité
- Lavez-vous régulièrement les mains au savon et à l'eau ou effectuez des frictions avec une solution hydro-alcoolique. Appliquez de la crème réparatrice
- Lisez les étiquettes et respectez les procédures d'utilisation des produits chimiques
- Ne transvasez pas les produits chimiques ou ré-étiquetez-les
- Utilisez les capacités restantes de vos patients pour leur mobilisation et sollicitez l'aide d'un collègue ou utilisez les dispositifs d'aide au levage et au transfert
- Positionnez les lits médicalisés à bonne hauteur pour votre activité
- Appliquez les principes d'économie du dos, échauffez-vous et étirez-vous régulièrement
- Utilisez les chariots roulants pour le transport des sacs de linge
- Utilisez des poubelles à couvercle ou des sacs poubelles individuels pour chaque change à fermer systématiquement
- Connaissez et appliquez la procédure en cas d'AES
- Évitez les gants en latex ; préférez les gants en nitrile ou en vinyle
- Maintenez votre environnement de travail bien rangé et propre
- Aux vus de vos horaires atypiques, veillez à avoir une hygiène alimentaire et un sommeil suffisant et réparateur

Formation

- Comment prévenir et agir face à une conduite agressive
- Relation d'aide face à la mort, la maladie, la souffrance
- Les risques chimiques
- Premiers soins et gestes d'urgence
- Gestes et postures – Manutention de personnes à mobilité réduite - Maniement des aides à la manutention

Vaccinations

- Amenez votre carnet de vaccination lors de la visite en santé au travail. Certaines vaccinations peuvent avoir un caractère obligatoire

Equipements de protection individuelle

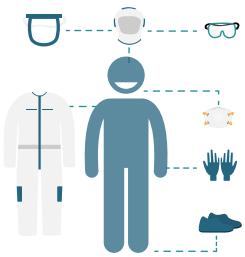

- Tenue de travail, chaussures fermées à l'avant et antidérapantes, gants, masques respiratoires, sur-blouse, lunettes, charlotte

Pour aller plus loin :
www.stprovence.fr rubrique documentation
www.presanse.fr onglet rubrique ressources

« La présente Ffiche a pour vocation de délivrer des informations et conseils non exhaustifs. Elle n'a pas de valeur réglementaire »

mars 2024

Ne pas jeter sur la voie publique !